

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1871

présenté par
M. Cazeneuve et M. Jerretie

ARTICLE 78**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

I. – À la première phrase de l’alinéa 43, après la deuxième occurrence du mot :

« communes »,

insérer les mots :

« et circonscriptions ».

II. – En conséquence, procéder au même ajout à la fin de la même phrase.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.